AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1683
FR0000073298-FS0966

17 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IPSOS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 octobre 2018, la société Polaris Capital Management, LLP (121 High Street, Boston, MA 02110-2475, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Polaris Capital Management LLC dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 octobre 2018, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 245 674 actions IPSOS représentant autant droits de vote, soit 5,05% du capital et 4,49% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions IPSOS sur le marché

[1] Sur la base d'un capital composé de 44 436 235 actions représentant 49 983 371 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.